

Communiqué de presse

21 janvier 2022

Les EHPAD et leurs résidents au cœur de leur quartier grâce à 25 tiers-lieux

En déplacement à Harnes, la ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon a annoncé les résultats de l'appel à projets « Un tiers-lieu dans mon EHPAD », lancé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie en partenariat avec France tiers-lieux. Jardins partagés, cafés associatifs ouverts sur le quartier, espaces culturels partagés... 25 tiers-lieux seront financés à hauteur de 3 millions d'euros, grâce au plan d'aide à l'investissement prévu par le Ségur de la Santé visant notamment à transformer les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Pour Brigitte Bourguignon « Je suis convaincue qu'il est indispensable de développer des tiers-lieux dans les EHPAD, car ils participent pleinement à ouvrir davantage ces établissements sur la vie sociale de leur territoire et à renforcer les solidarités entre générations. C'est pourquoi j'ai souhaité que l'État investisse des crédits spécifiques pour financer ce type de projets innovants. »

Un tiers-lieu dans un EHPAD, dans quel but ?

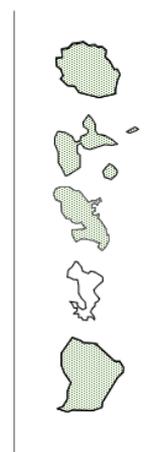
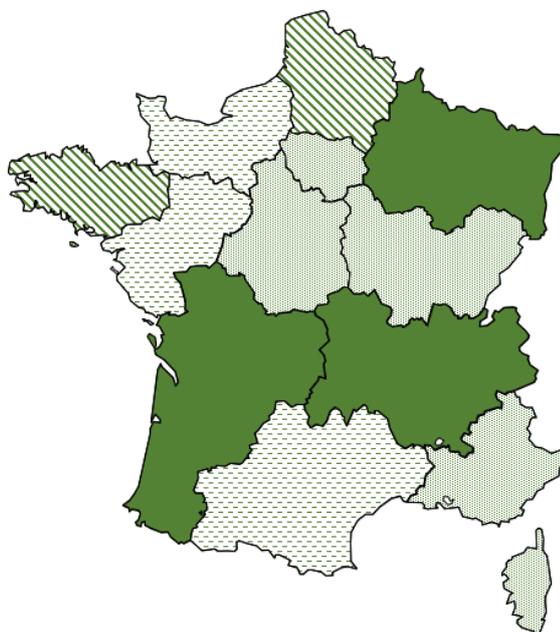
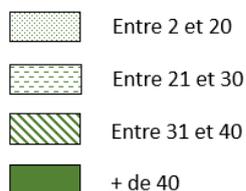
L'appel à projets « Un tiers-lieu dans mon EHPAD » encourage des initiatives visant à ouvrir les EHPAD sur leur quartier, au travers de lieux co-construits avec les habitants, les voisins, et les acteurs de la vie sociale locale.

L'appel à projets s'inscrit dans un objectif global de transformation de l'offre d'EHPAD permettant de concilier tout à la fois soin, sécurité et pleine citoyenneté des plus âgés.

De nombreux projets déposés sur le territoire

Malgré le calendrier serré de l'appel à projets et la persistance de tensions dans les EHPAD associés à la crise sanitaire, les gestionnaires d'établissement ont montré un fort engouement pour la proposition d'ouverture sur la cité et de renforcement du lien social puisque 363 projets ont été déposés sur tout le territoire, tant en métropole qu'en Outre-mer.

Nombre de projets déposés par région



Les projets issus de la pré-sélection par les agences régionales de santé ont été étudiés par un jury organisé par le Laboratoire des solutions de demain, selon plusieurs critères d'originalité, durabilité, cohérence, partenariat...

Co-construction et ancrage local : les maîtres-mots des 25 tiers-lieux financés

Le jury final s'est attaché à sélectionner des projets dotés d'un fort ancrage territorial. Tous les projets de tiers-lieux financés intègrent dans la conception et l'animation du lieu des partenaires locaux - acteurs associatifs, publics ou privés, collectivités - pour proposer à tous des activités culturelles, culinaires, artistiques, solidaires ou encore écologiques. L'EHPAD devient alors un pôle attractif où les dynamiques locales s'expriment et se rencontrent, permettant aux résidents d'être au cœur des échanges du territoire.

Les projets retenus impliquent pleinement les résidents dans l'esprit du tiers-lieu. Certains mettent en avant leur rôle de transmission de l'histoire et de la culture locale ; dans d'autres ils sont de véritables partie-prenantes des activités et de la programmation, renforçant ainsi le pouvoir d'agir des personnes âgées d'une part et la valorisation des savoirs expérientiels d'autre part.

Grâce aux crédits du Ségur de la santé et aux orientations souhaitées par Brigitte Bourguignon, ce sont 25 projets dont 13 aménagements extérieurs, 6 cafés solidaires et de nombreuses initiatives originales et collaboratives proposant des activités basées sur le lien, l'échange et le faire-ensemble, qui sont financés à hauteur de 3 millions d'euros sur l'année 2022. Consultez un résumé des projets en annexe.

Les tiers-lieux sont une opportunité pour les EHPAD de s'ouvrir. La CNSA, le Laboratoire des solutions de demain et les ARS continueront à les promouvoir en 2022.

Les membres du jury final

Co-présidé par Alain Franco, gériatre et membre du Laboratoire des solutions de demain, et par Marie-Laure Cuvelier, secrétaire générale de France tiers lieux, le jury de l'appel à projets se composait

de neuf membres du Laboratoire des solutions de demain et de neuf personnalités qualifiées et partenaires institutionnels de la CNSA (deux conseils départementaux, Caisse des Dépôts, France Tiers-Lieux, Agence nationale de la cohésion des territoires, ...).

À propos de la CNSA

Créée en 2004, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) gère la branche autonomie de la Sécurité sociale depuis le 1^{er} janvier 2021. Elle devient ainsi le pendant de l'Assurance maladie, de l'Assurance retraite ou encore de la Caisse nationale d'allocations familiales. Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

À ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l'autonomie (maisons départementales des personnes handicapées, conseils départementaux et agences régionales de santé) et leur propose un appui technique. Elle participe à l'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches aidants grâce aux sites www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr et www.monparcourshandicap.gouv.fr. Enfin, elle contribue à la recherche, à l'innovation dans le champ du soutien à l'autonomie, et à la réflexion sur les politiques de l'autonomie. En 2022, la CNSA consacre plus de 34 milliards d'euros à l'aide à l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

À propos du Ségur de la Santé

Le Ségur de la Santé prévoit un ambitieux plan d'aide à l'investissement dans le secteur médico-social doté de 2,1 milliards d'euros sur la période 2021-2025 : **1,5 milliard d'euros pour les opérations immobilières et mobilières ainsi que 600 millions d'euros pour les projets numériques.**

Le soutien à l'investissement immobilier permettra de créer, rénover ou transformer des établissements médico-sociaux, majoritairement des établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), mais aussi des résidences autonomie, de développer les tiers-lieux dans les EHPAD ou de soutenir les petits investissements du quotidien qui améliorent la qualité de vie des résidents et les conditions de travail des équipes. Le soutien à l'investissement numérique vise à moderniser la gestion des dossiers des usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux grâce au partage d'informations entre professionnels, à l'intégration des outils de coordination du « virage numérique en santé »...

Contact presse

Aurore Anotin – CNSA

Tél. : 01 53 91 21 75

aurore.anotin@cnsa.fr

Financé
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Résumés des projets financés par région

Auvergne-Rhône-Alpes

Cuisine partagée des Grillons / EHPAD Les Grillons / Aix-les-Bains (73)

Coût projet : 101 694 € / Subvention : 71 425 €

Le plaisir de la cuisine, élément intergénérationnel et fédérateur, est le socle de ce projet. Dans une cuisine partagée, les services sociaux de la Ville, du Département et les associations de quartier animent des ateliers cuisine pour jeunes parents. Les résidents, au cœur du processus, partagent leurs recettes, avec un accent mis sur les personnes d'origine étrangère. Le tout a vocation à s'articuler avec un jardin participatif.

L'arrimage, l'art-image ou la rime-âge / EHPAD les Collonges / St Germain Nuelles (69)

Coût projet : 181 538 € / Subvention : 116 673 €

Diversité, inclusion et réciprocité sont les maîtres mots de ce tiers-lieu composé de trois espaces : un espace « loisirs », où la véranda et la cuisine sont un lieu de partage de connaissances propices à l'organisation d'ateliers créatifs ; un espace « ressources », où se rencontrent petits et grands ; un espace ludique et convivial (ludothèque et bar à jeux), où sont organisées des animations en lien avec les événements locaux tels que la nuit du conte. Bibliothèque, expositions, cuisine, réparation d'objets, boutique de créateurs, sont des activités portées par un panel de 10 partenaires associatifs très divers et nombreux.

Bourgogne-Franche-Comté

Un coin comme à la maison / EHPAD de la ville de Lormes / Lormes (58)

Coût projet : 234 920 € / Subvention : 150 000 €

Dans une dynamique locale de « fabrique de territoire », l'établissement s'ouvre à l'esprit tiers-lieu : d'une part l'aménagement de la salle polyvalente pour développer des animations ouvertes vers l'extérieur, d'autre part la création d'un centre de transformation alimentaire (cuisine partagée avec espace dégustation, conserverie commune, microbrasserie associative). Lieu d'échange et de fabrication commune autour de produits locaux, ce sont 11 partenaires locaux différents qui s'engagent dans ce tiers-lieu, comme le dispositif « territoire zéro chômeur », la bibliothèque, l'école ou encore l'association des Brasseurs Lormois.

Bretagne

Venez chez René / CHU Brest - Centre René Fortin / Bohars (29)

Coût projet : 195 018 € / Subvention : 150 000 €

Véritable espace des possibles, ce tiers-lieu s'articule autour de 4 axes : axe sportif et maintien en forme (alternative au handball, gymnastique douce), axe culturel et multigénérationnel (musique, éducation...), axe citoyenneté et faire ensemble (café tricot), axe innovation (imprimante 3D). Les partenaires sont très diversifiés : la fédération française de handball, l'artiste musical breton Jean-Luc Roudaut, l'association Brest à

Pied et à Vélo, la société d'éco-pâturages... L'éco-pâturage, la réalisation d'une fresque sur le pignon, sont autant d'initiatives singulières qui traduisent une mise en valeur du local.

Les sept lieux, un grand pas vers l'avenir / Résidence Kersalic / Guingamp (22)

Coût projet : 445 580 € / Subvention : 150 000 €

Véritable place du village, ce tiers-lieu existe déjà sous forme de brasserie et bistro. L'objectif est de compléter et d'étendre le tiers-lieu actuel en aménageant le rez-de-chaussée d'une nouvelle résidence autonomie (bâtiment neuf), où une salle multi-usage accueille des animations culturelles, des activités intergénérationnelles pour les résidents et les citoyens. Tenue du bistrot, participation à l'organisation des activités : les résidents sont pleinement impliqués dans le processus.

Centre Val de Loire

Tiers-Lieu culturel intergénérationnel en Grand Chambord / EHPAD La Bonne Eure / Bracieux (41) Coût projet : 350 000 € / Subvention : 150 000 €

Un tiers-lieu dont la co-construction et l'ouverture sur l'extérieur sont déjà engagées depuis 2018, en témoignent les actions artistiques et culturelles mises en œuvre. Réhabilitation d'un ancien bâtiment du site en un espace de convivialité, un espace plateau (parquet de danse en partenariat avec la Scène nationale de Blois), et deux espaces de travail, le tiers-lieu est aussi ambitieux sur le plan architectural que sur le plan socio-culturel. Habitat inclusif, habitat intergénérationnel, logement social, et micro-crèche, participent à l'ancrage local de cet environnement.

Corse

U CHJOSU di a Vignarella (Le Jardin de la petite vigne) / Maison Jeanne d'Arc / Vico (20)

Coût projet : 267 572 € / Subvention : 150 000 €

Le tiers-lieu fait partie intégrante du bourg, de son paysage, et partage son ambiance. L'ancienne grange de l'EHPAD rénovée, ouverte sur le devant et meublée, avec un four à bois traditionnel et une fontaine d'une source existante, se situe dans le prolongement d'un terrain accessible depuis le village, où se trouve une ferme participative. La grange accueille un coin thé/café et un marché de producteurs locaux. Un deuxième espace, une salle d'accueil avec réfrigérateur, est propice au déroulement d'activités diverses, proposées notamment par des partenaires tels que "Sorrù di musica" (musiciens professionnels), le fablab de l'université de Corse, et même d'autres tiers-lieux ("Le quai des possibilités").

Grand-Est

La place du Village – Tiers-lieu intergénérationnel engagé pour la culture et l'écologie - EHPAD Missions africaines / Saint Pierre (67) - Coût projet : 192 692 € / Subvention : 150 000 €

Une vraie dynamique collective semble se créer autour d'un tiers-lieu inventif et totalement intégré au village : refuge pour la faune, chenil, escape games intergénérationnels. Tout est centré sur la culture et la biodiversité. Les partenaires locaux, très variés, sont déjà engagés avec l'EHPAD, notamment au travers d'une crèche, du service périscolaire, d'un apiculteur, d'une artiste peintre, d'une start-up spécialisée dans la construction de serres, de la ligue pour la protection des oiseaux...

Rencontres au Jardin d'hiver / EHPAD Saint Joseph / Sarralbe (57)

Coût projet : 222 000 € / Subvention : 150 000 €

Cadre de vie lumineux, chaleureux et ouvert sur la nature toute l'année, ce jardin d'hiver est un tiers-lieu intimiste. En abritant une annexe de la bibliothèque municipale et de l'école de musique, des ateliers périscolaires, en impliquant les artisans et commerçants locaux lors d'ateliers tels que des créations florales ou représentations culturelles, le tiers-lieu se positionne comme un véritable « chez soi ».

Guadeloupe

Le tiers-lieu des perles grises /EHPAD Les perles grises / Le Moule (97)

Coût projet : 280 000 € / Subvention : 150 000 €

Pôle attractif et dynamique, ce tiers-lieu est un espace qui fédère et fait vivre un territoire rural. Le bâtiment réhabilité permet la tenue d'activités intergénérationnelles (expressions théâtrales, danse, contes, gymnastique...), d'événements culturels (type représentations musicales), et d'un bureau équipé mis à disposition du grand public. Le tout s'inscrit dans une procédure collective déjà enclenchée lors de la création d'un parcours de santé en extérieur. Capter le public environnant ; c'est l'objectif que se fixent les partenaires que sont le centre communal d'action sociale (CCAS), les associations culturelles, sportives, sociales et artistiques, telles que "La TIM " (compagnie de théâtre locale).

Hauts-de-France

Culture(s) en sol mineur / EHPAD Pierre Mauroy / Harnes (62)

Coût projet : 142 671 € / Subvention : 114 137 €

En plein cœur du bassin minier, l'établissement fait de son tiers-lieu un espace de transmission de l'histoire et de la culture locale, une partie intégrante de son environnement. Le tout se manifeste par la création d'un jardin d'expression culturelle (formes, sons, sensations...) rappelant les jardins miniers, à proximité d'une salle polyvalente, équipé de bancs, boîtes à livres, de jardinières en forme de wagonnets, d'espaces végétaux. Ce jardin est couplé à la construction d'une verrière favorisant les expressions orales scéniques ou sportives, avec réalisation de fresques, de frises murales chronologiques. Entreprises et artisans du territoire, lycée professionnel de Lens, partenaires culturels (via des dispositifs Lens Liévin ou du Pays d'art et d'histoire), bénévoles : les partenaires sont variés et témoignent du fort ancrage territorial du projet.

L'ILOT FESTIF / EHPAD Hôpital gériatrique les Bateliers / Lille (59)

Coût projet : 318 704 € / Subvention : 150 000 €

Le projet s'inscrit dans une dynamique d'ouverture sur le territoire et d'évolution des représentations relative à l'EHPAD ces dernières années : réaménagement de la cafétéria à l'entrée de l'établissement, création d'un jardin intérieur partagé, marché hebdomadaire animé par les résidents pour les habitants du Vieux-Lille, rencontres intergénérationnelles... Cette nouvelle étape se caractérise par une ouverture des espaces café et jardin aux voisins, pour devenir un haut lieu du vivre ensemble. Tout est fait pour insuffler à l'espace un esprit "place du village" entre convivialité, intimité et connaissances, et proposer des activités variées : ateliers créatifs (danse, musique, cinéma), ateliers culinaires, médiation animale, concerts, jardinage, lecture... en lien étroit avec les publics et structures culturelles, sociales, associatives... de proximité.

Ile-de-France

Café solidaire et jardin partagé : agir et vivre ensemble /EHPAD La Seigneurie /Pantin (93)
Coût projet : 89 963 € / Subvention : 69 536 €

Un projet dans lequel les résidents sont pleinement impliqués. Au sein du café solidaire et du jardin partagé, ils ont la possibilité d'animer les activités. Équipé d'un bar/cuisine, mettant à disposition du matériel informatique, abordant lors de conférences des thématiques originales telles que la sexualité, le tiers-lieu est ancré dans son époque et dans le territoire. Cela se manifeste dans le réseau de partenaires : le CCAS, l'école maternelle, des associations locales, et les permanences du voisinage pour faire vivre le café.

Martinique

Gros Morne sens pour 100 /EHPAD Sainte Hildegarde / Gros-Morne (97)
Coût projet : 58 436 € / Subvention : 46 749 €

Le tiers-lieu met en valeur le patrimoine et le savoir-faire local. Dans l'espace extérieur, les caribets ce sont l'éducation et la pédagogie pour le développement d'une production agricole saine (permaculture) qui sont au centre de l'équation. Lors des ateliers, des moments conviviaux sont proposés, tels que des apéritifs ou des conférences et débats à visée socio-culturelle. Les partenaires que sont des associations locales, le CCAS, le Comité de formation à la permaculture, participent à ce processus en phase avec le territoire.

Normandie

Cin'Ehpad / EHPAD Saint Just / Le Havre (76)
Coût projet : 75 089 € / Subvention : 60 071 €

Tout est fait, dans ce tiers-lieu, pour aboutir à une ambiance « comme à la maison ». D'abord dans les espaces : une cuisine aménagée, un espace cinéma et une véranda. Les activités renvoient également à la notion de « chez soi » : la projection de films, la confection de pâtisseries, les jeux partagés. Des associations, des services voisins accompagnant des personnes âgées et/ou en situation de handicap et le centre social participent à l'animation de cet espace.

Le jardin des générations /EHPAD La Mesnie / Saint-Pierre-sur-Dives (14)
Coût projet : 39 019 € / Subvention : 25 757 €

Ce tiers-lieu met en avant les compétences des résidents. Jardin partagé intergénérationnel avec une serre vitrée, il est accessible par tous, 7 jours sur 7, et associe espaces de repos (la serre) et espaces animés, en extérieur surtout. Les différents intervenants que sont les partenaires associatifs (Ligue de l'enseignement de Normandie, Vie et partage, Les restos du cœur par exemple), le lycée professionnel "Le Robillard", le CCAS, sont mobilisés autour de thématiques qui permettent aux personnes âgées d'être valorisées. L'horticulture, les activités intergénérationnelles, les ateliers de cuisine, sont autant d'occasions de transmission des savoirs.

Nouvelle-Aquitaine

L'@telier /EHPAD Parrot Beaufort Magne / Périgueux (24)

Coût projet : 229 080 € / Subvention : 150 000 €

Un tiers lieu qui comble un réel besoin du territoire d'offrir à ses habitants un tel espace des possibles. Jardin partagé aménagé et en partie couvert, espace intérieur qui comprend une salle d'activités, un plateau de tournage, un bureau, une salle de réunion, un espace cuisine ouvert... c'est la diversité de ce qu'il propose qui rend ce tiers-lieu singulier. Les partenaires, entre autres la Fédération nationale « Outil en main », l'association Culture et bibliothèque pour tous, l'artothèque-médiathèque de Trélissac, le conservatoire municipal de Périgueux, l'association TV Locale, sont aussi multiples que les activités qu'ils proposent : art, loisirs, cafés intergénérationnels, ou encore activités centrées sur les médias visant à pallier la fracture numérique.

La Grappe, un tiers-lieu au sein de l'EHPAD / EHPAD Raby-Barboteau / Segonzac (16)

Coût projet : 550 000 € / Subvention : 150 000 €

En milieu rural, ce tiers-lieu est un espace de rencontres assez inédit. Il s'agit de proposer un lieu dédié aux activités culturelles (partenariat avec une association d'art contemporain et l'Université des eaux de vie), un relai d'assistantes maternelles, des activités qui génèrent des revenus : locations des espaces, ventes au bistrot, et location de temps (coworking, espace numérique). Le tiers-lieu répond ce faisant à des besoins du territoire, ce qui crée des échanges interculturels et intergénérationnels.

Occitanie

Le lien / EHPAD QUAI DE LA FONTAINE / Nîmes (30) -

Coût projet : 143 007 € / Subvention : 90 538 €

Le projet part du constat que le service restauration de l'EHPAD produit trop de denrées non consommées. L'idée est d'utiliser ces denrées pour proposer un buffet ouvert à l'ensemble du quartier moyennant un tarif « solidaire ». Des repas sont ainsi mis en place au sein de 2 salles aménagées de l'EHPAD qui se situe en centre-ville. Le matériel utilisé (tables, chaises, vaisselle, etc.) est personnalisé par des artisans et artistes de la ville et peut être acheté *in fine*. Le projet repose sur une multitude de partenariats dont le comité de quartier, l'association des commerçants de Nîmes, la chambre de commerce, une cantine solidaire, l'artothèque.

Café solidaire / EHPAD ANATOLE FRANCE / Frontignan (34)

Coût projet : 174 822 € / Subvention : 124 379 €

Ce café solidaire a la particularité d'être en constante mutation. Chaque jour, c'est un partenaire différent qui s'occupe de l'animation du bar, ce qui suscite des rencontres variées : l'association Vivre à la maison de retraite, mais aussi une association culturelle et ludique d'adolescents, L'espace Kifo pour vivre jeune ! ou encore Le club les Solidaires Intergénération. Quand le tiers-lieu n'est pas investi en tant que café (c'est-à-dire les matins), il est un espace où lesdits partenaires peuvent exercer des activités (concerts, vernissages, ateliers peinture...), avec des équipements à disposition. Ces changements quotidiens sont d'autant plus intéressants que les résidents ont la possibilité de participer à l'animation des activités.

Pays de Loire

Tiers-lieu en EHPAD / EHPAD Bellevue / Saint-Denis-de-Gastines (53)

Coût projet : 189 433 € / Subvention : 150 000 €

Le tiers-lieu met en avant la diversité. Il prend place dans un contexte où l'EHPAD s'est déjà engagé dans une démarche d'ouverture, mais souhaite aboutir à une plus grande mixité de son public. Depuis 2013, l'établissement est partenaire de l'association « Au Foin De La Rue », et a aménagé deux jardins surélevés avec pour projet d'accueillir des chèvres d'agriculteurs biologique du village. Dans un bâtiment en bois construit pour l'occasion une pièce conviviale est aménagée. Des activités y sont organisées : ateliers partagés, bibliothèque, sport, conférences... Cela se fait de manière collaborative avec les partenaires, une association de professionnels ou le lycée professionnel entre autres.

Partageons un moment EHPADant ! / EHPAD Mer et Pins / Saint-Brévin-les-Pins (44)

Coût projet : 168 486 € / Subvention : 134 789 €

Deux tiers-lieux complémentaires pour deux ambiances. Le premier est un espace intérieur aménagé pour la musique, la culture, le numérique, avec un matériel approprié : instruments, vidéoprojecteur dans une salle dédiée au cinéma, le tout étant prolongé à l'extérieur par une terrasse et des jardins partagés. Le deuxième tiers-lieu, "bistrot-cantine de quartier", est dédié à la cuisine (cuisine partagée), aux jeux de société et jeux extérieurs (pétanque par exemple). L'EHPAD est partenaire de l'association club des mimosas (chorale, musique) et de l'Atelier numérique, qui animent ces activités.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Ricochet / EHPAD Haiti / Marseille (13)

Coût projet : 149 721 € / Subvention : 119 777 €

Les thématiques centrales de ce tiers-lieu sont la reconnexion, la solidarité et la diversité. Cela passe par l'aménagement de plusieurs salles : un salon commun, avec la construction d'une bibliothèque et une salle de musique, qui donnent lieu à une grande diversité d'activités : partage d'histoires, accueil des écoles voisines, enregistrement d'un podcast, organisation de spectacles et concerts... Tout est fait pour inviter le quartier : marché bio, restaurant hebdomadaire, soins esthétiques. Deux chambres sont mises à disposition

d'étudiants précaires. Cet état d'esprit est prolongé à l'extérieur : un jardin partagé est aménagé, tandis qu'un food truck maniable fait office d'épicerie le jour, de guinguette en soirée.

Réunion

Koté La Kaz / EHPAD Croix Rouge CLOVIS HOARAU / Saint-Denis (97)

Coût projet : 90 021 € / Subvention : 72 017 €

L'adaptation et la concertation sont les aspects centraux de ce tiers-lieu. Cela se ressent d'abord dans l'espace, une pièce aménagée, rénovée et équipée de mobilier modulable. C'est ensuite dans l'animation du lieu : elle se fait avec la concertation des habitants du quartier, qui sont au cœur du processus. Des activités pour tous sont proposées : vestiboutique, bureau, salon de coiffure, soins esthétiques, atelier artistique, projection de films, salon de thé, atelier numérique, expositions, et un jardin partagé. La caisse d'allocations familiales, des associations telles que "Cœur social", des établissements scolaires, sont partenaires du projet.

Les jardins de Gabriel / EHPAD Gabriel Martin / Saint Paul (97)

Coût projet : 170 500 € / Subvention : 136 400 €

L'EHPAD, en plein centre de la ville de Saint-Paul, est entouré de jardins, et souhaite s'inscrire dans la continuité de cet environnement, en ouvrant ses espaces extérieurs afin de créer un lieu de rencontres et d'activités à l'instar des jardins publics environnants. L'occasion d'organiser des activités artistiques dans un kiosque (musique, spectacles, peinture) avec des artisans locaux comme « L'Identité, photographe » Urban Malala, peintre sur recyclage de chambre à air. Un second espace accueille des foodtrucks (entreprise indépendante Natur'Elle) pour la vente de produits (fromages, cocktails) ainsi que des ateliers culinaires. Le tout est participatif.